Mairie d'AZELOT

Arrêté municipal N° 15/2026

Le maire de la commune d'Azelot

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1 et suivants ;
VU le Code de la route ;
VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;
VU la demande présentée Aline ROLIN Présidente du Foyer Rural de la commune d'AZELOT en date du 30 septembre 2026, pour le marché artisanal sur la commune d'AZELOT.

ARRETE OCCUPATION TEMPORAIRE DOMAINE PUBLIC

Article 1 : Objet de l'autorisation
Madame Aline Rolin Présidente du Foyer Rural de la commune d'AZELOT est autorisé à occuper temporairement le domaine public communal, Place de la Mairie, le 28 octobre 2026 de 15h00 à 20h00 dans la nécessité de garantir la sécurité des piétons, des exposants et des usagers.

Article 2 : Conditions d'exécution et de sécurité

- Le pétitionnaire est tenu d'installer une signalisation réglementaire de déviation pour les piétons, visible de jour comme de nuit.
- La circulation des piétons et des véhicules ne doit pas être interrompue de manière abusive ou dangereuse. Un passage libre d'au moins 1 mètre doit être maintenu sur le trottoir.
- Les installations ne doivent causer aucun dommage à la voirie et à ses dépendances.
- L'interdiction du stationnement à l'exception des véhicules de l'organisation ou des exposants autorisés.

Article 3 : Caractère précaire et révocable
La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable à tout moment. Elle pourra être retirée sans indemnité en cas de non-respect des clauses du présent arrêté ou pour un motif d'intérêt général. À l'expiration du délai, le domaine public devra être remis en parfait état de propreté.

Article 4 Exécution
Monsieur Olivier VILLERMIN, maire d'Azelot, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à la gendarmerie de Dombasle sur Meurthe et Moselle

Fait à AZELOT, le 14 octobre 2026

Le maire,

Olivier VILLERMIN

MAIRIE D'AZELOT (M.-&-M.)

Courrier : Mairie d'AZELOT, 6 Grande Rue, 54210 AZELOT
Courriel : mairieazelot@wanadoo.fr
Tél. : 03.83.46.9
Site : www.aze

Mise en ligne le : 24/10/2026 09:48 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Olivier VILLERMIN, Maire d'Azelot
https://www.intramuros.org/azelot/documents_administratifs/84145